

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL COMMUNAL.

Conformément aux articles L1122-12 et L1122-13 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation - CDLD - nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil Communal qui se tiendra

Le mercredi 4 novembre 2015 à 18h30 à la Maison Communale.

SEANCE PUBLIQUE

1. PV de la séance du 05 octobre 2015.
2. Taux de couverture des coûts en matière de déchets ménagers
3. Règlements taxes communales
 - Taxe additionnelle au Précompte immobilier
 - Taxe additionnelle communale à l'impôt des personnes physiques
 - Taxe environnementale pour le traitement des déchets ménagers et assimilés
 - Taxe communale sur l'enlèvement des déchets ménagers par conteneur à puce
 - Taxe sur la délivrance de documents administratifs
 - Redevance pour occupation d'espaces publicitaires sur le domaine public
 - Redevance pour la mise à disposition du personnel communal ouvrier et du matériel.
4. Règlement pour l'organisation spatiale des cimetières communaux
5. Règlement général de police administrative – Adaptations
6. Immeuble du domaine communal sis à 4367 Crisnée, Grand'Route 69B, cadastré Kemexhe – 3ème division, section A n° 738 L – Vente de gré à gré d'une parcelle destinée à la création d'un lotissement – Choix d'un candidat
7. Communications.

Extrait du règlement d'ordre intérieur du conseil communal – décision du 8 janvier 2013 :

« **Article 10** - Chaque point à l'ordre du jour donnant lieu à une décision doit être accompagné par un projet de délibération.

Article 20 - Sans préjudice de l'article 22, pour chaque point de l'ordre du jour des réunions du Conseil communal, toutes les pièces se rapportant à ce point – en ce compris le projet de délibération visé à l'article 10 du présent règlement – sont mises à la disposition, sans déplacement, des membres du Conseil, et ce, dès l'envoi de l'ordre du jour.

Durant les heures d'ouverture des bureaux, les membres du Conseil communal peuvent consulter ces pièces au secrétariat communal. »

La Directrice Générale ff,

Le Bourgmestre,